



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

11 avril 2011

Audit du RSV, de l'ICHV et de l'OVS Première analyse et premières mesures

(IVS).- Dix jours après la présentation des résultats de l'audit par la Fédération hospitalière de France (FHF), le Département des finances, des institutions et de la santé (DFIS) livre sa première analyse. Il ressort du rapport de la FHF que la qualité des soins du Réseau Santé Valais (RSV) est très bonne, mais que son organisation administrative et médicale doit être améliorée. Dans son analyse, le DFIS commente les résultats de l'audit et présente les mesures d'amélioration qui permettront de mettre en œuvre les principales recommandations de la FHF.

Les résultats de l'audit sont une chance pour les hôpitaux publics valaisans : ils permettront de prendre les mesures adéquates pour positionner avantageusement le RSV face à la concurrence des autres hôpitaux ; ils restaurent la confiance de la population dans les structures hospitalières valaisannes ; ils soulagent le personnel du RSV, déstabilisé par plusieurs mois de critiques.

Instaurer une démarche qualité uniformisée sur l'ensemble du RSV

Le DFIS se réjouit des conclusions de l'audit sur la qualité des soins du RSV, qualité jugée de haut niveau. Ces résultats sont à mettre au crédit de tous les professionnels de la santé qui s'engagent quotidiennement pour soigner les malades.

Le DFIS a pris connaissance de points jugés problématiques par les auditeurs. Il prend notamment très au sérieux le malaise et la pression morale ressentis par certains collaborateurs. Le Département demande au Conseil d'administration du RSV de prendre des mesures pour améliorer la gestion des ressources humaines et, de manière plus spécifique, l'organisation du service de radio-oncologie. Il requiert aussi qu'une démarche uniformisée de management de la qualité soit rapidement mise en place sur l'ensemble des sites hospitaliers du RSV, comme le préconise la FHF.

Analyser les possibilités de regroupement des soins aigus

Le DFIS se réjouit que l'audit confirme les décisions de planification précédentes. Il reconnaît que la concentration des soins somatiques aigus sur un nombre limité de sites est une condition indispensable au maintien d'un niveau élevé de qualité.

Le regroupement de certaines disciplines permettra d'apporter une solution aux problèmes de transferts entre les sites et de morcellement des équipes médicales. Il augmentera l'attractivité du RSV, tant pour les patients que pour les médecins et le personnel soignant. Enfin, il favorisera la maîtrise de l'augmentation des coûts en diminuant par exemple le nombre de plateaux techniques.



Le DFIS souhaite analyser de manière approfondie, avec tous les partenaires impliqués, les scénarii considérés comme optimaux par les auditeurs. Ces deux scénarii proposent de regrouper les soins aigus sur les sites de Viège et de Sion, tandis que les autres sites se spécialiseraient dans les soins de suite de traitement, de réadaptation, de gériatrie, de psychogériatrie ou de psychiatrie. Certains de ces sites conserveraient une activité de médecine stationnaire programmée et pourraient, selon le scénario choisi, faire office de centres ambulatoires ou de maisons de santé. A noter que l'organisation du futur hôpital intercantonal Riviera-Chablais Vaud-Valais se rapproche du modèle proposé par les auditeurs.

Le DFIS analysera ces scénarii dans le cadre de la prochaine planification hospitalière. Elle doit être adoptée par le Gouvernement au plus tard le 31 décembre 2014, comme le prévoient les nouvelles dispositions de la LAMal sur le financement hospitalier. Une attention particulière sera accordée aux impacts socio-économiques potentiels des décisions de planification. La concrétisation sur le terrain s'échelonnera de 2015 à 2020.

Améliorer la gouvernance administrative et médicale

Les auditeurs estiment que la complexité de l'organisation administrative et médicale du RSV nuit à son efficacité. L'organisation actuelle, qui repose sur trois niveaux décisionnels pour des raisons politiques et historiques (direction générale, trois centres hospitaliers, dix sites hospitaliers), doit être améliorée pour que l'institution gagne en efficacité et intègre davantage les médecins dans le management.

Le DFIS suit les recommandations des auditeurs et demande que le management administratif et médical du RSV fasse l'objet d'une « action forte et immédiate » dans le sens d'une simplification des processus et d'un renforcement de la place du médical. Il analysera de manière détaillée la proposition privilégiée par la FHF qui consiste à supprimer le niveau des centres hospitaliers et à renforcer en contrepartie la direction générale.

Par ailleurs, le DFIS demande au RSV de se doter au plus vite d'un organe interne chargé notamment d'évaluer, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, comme demandé par la législation cantonale. Il insiste également sur la nécessité d'améliorer rapidement la gestion des plaintes des patients.

Enfin, la communication interne, externe et de crise du RSV doit être renforcée rapidement. Le DFIS insiste sur le droit des patients haut-valaisans à être pris en charge dans leur langue à l'hôpital de Sion, particulièrement pour les disciplines cantonalisées.

Les partenaires audités, à savoir le RSV, l'Institut central des hôpitaux valaisans (ICHV) et l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) ont remis leur première analyse au DFIS. Ces documents, ainsi que la première analyse du DFIS et l'intégralité du rapport d'audit, sont disponibles sur le site Internet cantonal sous www.vs.ch.

Note aux rédactions

Contact : le conseiller d'Etat Maurice Tornay - 027 606 50 10.